

P.E.M.P.

Maintien et Actualisation des Compétences

Équipement de travail

Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R386 de la CNAMTS

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Identifier** les risques liés à l'utilisation d'une Plate-forme élévatrice et mobile de personnel (PEMP)
- **Utiliser** une PEMP en appliquant les règles de sécurité

Programme

1. Théorie – Commune à toutes les catégories de PEMP
 - La réglementation en vigueur
 - Savoir analyser les risques
 - Les responsabilités
 - Règles de conduite en sécurité
 - Prescriptions et interdictions
 - Prise et fin de poste
 - Technologie
2. Pratique – Selon la catégorie de PEMP
 - Découverte et prise en main
 - Manœuvres de précisions et de maniabilité
 - Utilisation en situation de travail selon la catégorie
 - Manœuvres de secours et dépannage

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et des savoirs faire pratique en fin de formation

Durée : 1 à 4 jours avec Évaluation

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

Moyens

- PEMP

Public Concerné

. Tout personnel devant utiliser une PEMP

Prérequis

- . Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail
- . Savoir lire, écrire, et parler la langue française
- . Être en possession d'une attestation de compétence à l'utilisation d'une PEMP

Réglementation

- . Décret du 2 Décembre 1998
- . R 386 CNAMTS

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

. La durée varie selon le nombre de catégories demandées et le niveau des stagiaires

. Formation adaptable à l'entreprise

. Catégories 1A 1B 2A 2B 3A 3B

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail notamment la conduite d'équipements de travail et travaux en hauteur